

# Cordiale inauguration

*De nombreux Pompignacais et quelques personnalités ont participé à l'inauguration de la galerie marchande et de l'aménagement du centre bourg*

**P**ompignac comptait environ 539 habitants en 1900. Preuve est faite qu'il s'agit d'une ville en pleine expansion puisqu'on dénombre aujourd'hui près de 3 000 résidents au cœur d'un site vallonné et verdoyant. Et un centre bourg équipé d'une poste, de plusieurs commerces, de quelques appartements locatifs et d'une salle polyvalente répond désormais aux légitimes exigences des habitants même si les supermarchés alentours pallient à l'absence d'une véritable épicerie.

Vendredi soir c'était donc l'événement. Regroupé face à la mairie, le cortège des officiels, les élus locaux, les présidents de diverses associations, et de nombreux habitants du village emboîtèrent le pas à M<sup>me</sup> Eliane Maviel, le maire, en direction du premier ruban tricolore tendu par Pierre Bousseau, premier adjoint, et Alain Saint-Orens, conseiller municipal et responsable de la commission d'urbanisme.

Premier coup de ciseau, sous un soleil ardent, vers 18 heures, en présence de Michel Gilles, le sous-préfet de Bordeaux, de M<sup>me</sup> Annie Garrissou, maire de Fargues-Saint-Hilaire, suppléante de Philippe Dubourt, député retenu à Paris, Guy Trupin, conseiller général, et les officiels de la Poste. Citons Pierre Gambade, directeur départemental de la Poste, M. Le Lanne, son prédécesseur, en charge du dossier, Louis Sacciloto, directeur du groupement des Deux Rivières, Bernard de La Cruz, chef d'établissement à Tresses, Suzette Venencie, responsable du bureau de Pompignac. On notait également la présence de nombreux maires du canton de Créon et des communes voisines, le Conseil municipal au grand complet et l'abbé Varachaud, responsable des paroisses de Tresses, Artigues et Pompignac. Quelques mètres plus loin, les officiels, bien rôdés, coupèrent le second ruban dédié à l'inauguration de l'agence postale (« S.-O. » du 17), agréablement décorée pour la circonstance par des tableaux de peintres du cru.

Le sous-préfet, sensible au développement des aménagements ruraux, eut droit avec les officiels à une visite détaillée des lieux où sont regroupés respectivement un cabinet dentaire, une agence postale, un institut de beauté, une boucherie-charcuterie et un bar-brasserie opéra-



Une vue partielle du nouveau centre bourg et les nombreux invités (Photo Francis Schwarz)

tionnels depuis un an et demi. Le premier étage était agencé également par le promoteur privé de M. Plantey, cinq appartements de type T 2.

Ce remarquable ensemble, à l'échelle du village, repose sur un terrain au départ communal de 4 700 mètres carrés dont une partie de 3 500 mètres carrés fut finalement rétrocédée à la commune pour l'aménagement en parkings et voirie.

## TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Prenant la parole pour souhaiter la bienvenue aux nombreux personnalités présentes, M<sup>me</sup> Eliane Maviel, le maire, rappelle que toute cette réalisation fut le fruit d'une équipe de femmes et d'hommes au sein du Conseil municipal. La première volonté remonte à celle de l'ancien maire, Robert Bernat, qui jadis a su préparer patiemment le terrain qui fut remblayé au fil des années pour le rendre fonctionnel aujourd'hui.

Successivement, le mandat de Maurice Déjean a permis d'envisager l'aménagement du centre bourg en y construisant en premier lieu la salle polyvalente tout en projetant le dessin d'un futur centre commercial complété d'appartements locatifs toujours très demandés.

Avec Pierre Bousseau, nouveau

maire, M<sup>me</sup> Maviel rappelle que ce projet faisait partie des réalisations urgentes à réaliser avec un partenaire patient, calme et déterminé, le promoteur, M. Jean-Paul Plantey, de Foncier d'Aquitaine.

Le projet se concrétisa avec M<sup>me</sup> Jacqueline Baud, élue maire à son tour et décédée tragiquement il y a un an.

M<sup>me</sup> le maire ne peut s'empêcher de comparer cette aventure communale « à une course de relais où le témoin passe de mains en mains dans une course qui le fait en équipe, sur une même ligne et pour un résultat commun. »

Et de dire : « Cet aménagement a été voulu pour dynamiser le centre bourg de façon à ce que la galerie marchande rejoigne les commerces locaux et apporte à tous le confort des services de proximité. C'est dans cet esprit que la municipalité a donné une priorité pour l'implantation d'une agence postale en partenariat avec les services de la Poste. » Rappelons que la commune met gratuitement à la disposition de la direction de la poste des locaux lui apparten-

nant... Certes, l'ensemble de cette réalisation ne s'est pas passé sans quelques réticences car les citoyens n'aiment pas voir bousculer leurs habitudes et encore moins leurs espaces.

Ces réticences furent néanmoins positives car elles permirent d'autres réflexions qui ont abouti à la réalisation d'une nouvelle aire de jeux destinée aux enfants des écoles, sur un espace communal mitoyen au centre commercial.

Au titre de l'aménagement du territoire, on retiendra enfin la remarque de M. Gambade : « Nous avons besoin de coopérer avec les collectivités locales car nous ne pourrions à nous seuls résoudre tous les problèmes... « C'est ce que nous avons fait à Pompignac. Et, un jour, l'agence postale deviendra un bureau de poste. »

M<sup>me</sup> Garrissou, M. Trupin et Gilles ont également souligné la qualité de cet ensemble. Un agréable buffet, dressé par M. Molères, de la brasserie « L'Horizon » clôturait la manifestation.

## Cadeaux de la Poste

■ Une boîte aux lettres et des emballages préaffranchis ont été offerts par M. Saccilotto à M. Larchevêque,

premier client, et à M. et M<sup>me</sup> Larchaud, les premiers à traiter une importante opération postale.